



CYCLE DE QUALIFICATION DISCRIMINATIONS ET ACCES AU DROIT

23 ET 24 NOVEMBRE 2017

12 DECEMBRE 2017

Lieu : IREV



DRJSCS

Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale



IREV • centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France

Bât. Arboretum • 7^{ème} étage, 135 Bd Paul Painlevé - 59000 Lille • 03 20 25 10 29 • contact@irev.fr • www.irev.fr

Présentation du cycle

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 fait de la cohésion sociale un pilier des contrats de ville; et de la lutte contre toutes les formes de discriminations et pour l'accès au(x) droit(s) des axes transversaux de ces derniers.

L'instruction ministérielle du 11 juin 2014 relative à l'intégration des enjeux de justice au sein des contrats de ville met quant à elle en exergue la place du droit et de l'institution judiciaire dans la lutte contre les discriminations dans les quartiers populaires (point 6) en confortant, notamment, « la justice de proximité, plus particulièrement l'accès au droit ainsi que l'aide aux victimes ».

La Métropole Européenne de Lille, dans le cadre du développement de son plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations, s'est associée à l'IREV afin de proposer, aux professionnels qui œuvrent dans ces quartiers, ainsi qu'aux professionnels des structures d'accès au droit, un cycle de qualification sur l'accès au droit et la lutte contre les discriminations. Ces derniers sont en effet les interlocuteurs privilégiés des habitants, et des acteurs de première ligne de la lutte contre les discriminations.

Ce cycle visera à aborder la notion de discrimination et sa traduction juridique, pour amorcer un travail de réseau entre les structures. Il sera également l'occasion de réinterroger et d'adapter les pratiques de chacun·e·s.

Le déroulement de ce cycle sera accompagné par Hervé Bordy, juriste formateur conseil, spécialisé notamment sur les questions de lutte contre les discriminations et accès au(x) droit(s).

Objectifs du cycle

▶ **CONNAITRE ET RECONNAITRE LES DISCRIMINATIONS, RAPPELER LE CADRE JURIDIQUE QUI S'APPLIQUE**

▶ **ADAPTER SA POSTURE**

▶ **CONSTITUER UN RESEAU D'ACCES AU DROIT**

Un cycle de 3 jours, de 9h à 17h

Lieu(x) de formation

23 et 24 novembre	IREV
12 décembre	Immeuble Arboretum 135, Boulevard Paul Painlevé 59 000 Lille

Programme de formation

Séance 1 (23/11)	Approche historique, politique et juridique des discriminations
Séance 2 (24/11)	Réponses juridiques et accompagnement
Séance 3 (12/12)	Création d'un réseau d'acteurs

Public visé

- Professionnel·le·s et acteurs de terrain associatifs, en lien direct avec les populations
- Professionnel·le·s des structures d'accès au droit
- Territoire de la MEL
- Approche intercommunale privilégiée

Capitalisation

Un support pédagogique sera fourni aux bénéficiaires du cycle de qualification. Ce support pourra s'enrichir des cas pratiques exposés durant le cycle et faire l'objet d'une capitalisation finale par le centre de ressources.

► CONDITIONS D'ACCES

Gratuit pour tou-te-s les participant·e-s
25 inscrits maximum

Renseignements :
Mathilde LEBORGNE, chargée de mission
m.leborgne@irev.fr

Ce cycle bénéficie du soutien de la Métropole Européenne de Lille – MEL et de la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale Hauts de France



DRJSCS

Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale

